



L'INVITÉ

JOËL JORNOD, RESPONSABLE DU CEJARE (CENTRE JURASSIEN D'ARCHIVES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES), SAINT-IMIER

Demain: un peu pire ou plus vert?

L'économie est au bord de la crise de nerfs, mais les géants du numérique sont sereins. Leurs services, déjà très demandés avant la pandémie de coronavirus, semblent plus indispensables que jamais: le commerce en ligne, la visioconférence, la consommation de films et de séries en streaming, les technologies de travail à distance et l'usage des centres de données connaissent un essor sans précédent. L'avenir de Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft et autres Netflix s'annonce radieux. Parviendront-ils à imposer durablement leur modèle à tous?

L'histoire économique invite à se montrer prudent dans les prévisions, voire à ne rien anticiper du tout. Tant d'entreprises ont longtemps paru invincibles avant d'être «disruptées», pour repren-

dre une expression à la mode. Le cas d'Eastman Kodak Company est emblématique: la multinationale, leader dans la photographie, n'a pas résisté à l'avènement du numérique, dont elle maîtrisait pourtant la technologie. Inversement, des modèles d'affaires, condamnés sans appel par des observateurs informés, se sont maintenus jusqu'à nos jours.

L'exemple du commerce de détail est instructif: dans son roman «Au bonheur des dames», Emile Zola raconte l'expansion inéluctable du grand magasin éponyme au détriment des enseignes environnantes. Près de cent quarante ans après la parution du livre, les petits commerces existent toujours. Ils connaissent même une seconde jeunesse. Dans l'Arc jurassien et ailleurs, des initiatives réinterprètent

d'anciennes recettes: la vente en vrac, les circuits courts et le lien social offrent des alternatives au tout numérique et à la consommation débridée. La persistance des magasins physiques, petits et grands, invalide aussi les prédictions de nombreux experts.

Nombre de personnes ont éprouvé le besoin de mieux se nourrir, de cuisiner davantage, de jardiner. Certaines s'essayent même à l'élevage: il s'est rarement vendu autant de poules pondeuses.

Voici une quinzaine d'années, l'e-commerce était censé devenir la norme. Aujourd'hui, il faudrait être «omnicanal» pour survivre: même Amazon, propriétaire depuis 2017 de la chaîne Whole Foods Market, aux États-Unis,

gère des points de vente de briques et de mortier. En Suisse, Migros et Coop contrôlent les plus grandes plateformes de vente en ligne, et les petites entreprises s'emparent des outils numériques pour interagir avec leur clientèle et élargir leur public.

Dans le domaine du commerce de détail, comme dans celui des nouvelles technologies, le coronavirus a révélé, accéléré, des phénomènes déjà à l'œuvre. Nombre de personnes ont éprouvé le besoin de mieux se nourrir, de

cuisiner davantage, de jardiner. Certaines s'essayent même à l'élevage: il s'est rarement vendu autant de poules pondeuses que durant le confinement.

Ces tendances sont-elles durables? Ouvrent-elles la voie à une société plus «verte», plus harmonieuse, plus résiliente? Ne forment-elles qu'une parenthèse avant un retour au monde d'avant la pandémie... en un peu pire, pour paraphraser l'écrivain Michel Houellebecq? Ne sont-elles que des tentatives futiles, incapables d'éviter l'effondrement promis par les tenants de la collapsologie?

Dans quelques décennies, les historiens pourront répondre, sur la base des archives que nous leur laisserons. S'il reste des historiens pour les étudier...

LE COUP DE GRIFFE DE VINCENT L'ÉPÉE

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES SERONT TRÈS CHAUDES

COURRIER
DES LECTEURS

CORONAVIRUS

Une App inaccessible

La voilà enfin, l'application Swiss Covid, disponible en téléchargement. C'est une bonne chose. «Téléchargez-la. Plus il y a de personnes qui disposeront de l'application sur leur téléphone portable, plus la recherche des contacts et le suivi de nouvelles infections sera efficace.» C'est avec ce message que la Confédération encourage les gens à télécharger l'application. C'est aussi la recommandation que le Conseil suisse des aînés (CSA) a envoyée aux seniors.

Malheureusement, l'application ne peut pas être téléchargée sur des téléphones portables dotés d'anciens systèmes d'exploitation. Le CSA a reçu plusieurs réactions acerbes, car nombre de personnes âgées possèdent certes un téléphone portable, mais avec un système d'exploitation d'ancienne génération et ne peuvent donc pas télécharger l'application. Or, selon

l'Office fédéral de la santé publique, «les personnes de plus de 65 ans doivent se protéger». Mais comment, si l'application n'est pas disponible pour certaines d'entre elles? Doit-on exiger aujourd'hui des aînés qu'ils achètent de nouveaux téléphones portables? Beaucoup ne peuvent tout simplement pas se le permettre avec le faible revenu de leur retraite.

Quelle recommandation le CSA peut-il donner aux utilisateurs? Le Conseil fédéral envisage-t-il la possibilité d'un soutien financier, au moins pour les personnes bénéficiant de prestations complémentaires? Pour les demandes de renseignements, l'OFSP a renvoyé le CSA à la hotline Medgate, exploitée sur mandat de l'OFSP. Le CSA a fait le test. Après une attente de 45 minutes, il est apparu que la personne responsable en savait trop peu sur l'application Swiss Covid pour pouvoir informer valablement. De l'avis du CSA, de tels services d'assistance sont inutiles.

Le CSA considère qu'il est essentiel que le plus grand nombre possible de citoyens puisse prendre part à la lutte contre le Covid-19. Pour tracer les infections et protéger notre population, notamment les plus vulnérables, nous demandons à l'OFSP d'assurer une hotline digne de cette appel-

lation et de veiller à ce que l'application soit compatible avec les anciens systèmes d'exploitation.

Conseil suisse des aînés

RECONVILIER

Qu'en est-il des cancers?

Rappelez-vous, nous parlions déjà de pollution des sols en 1991 et j'avais même demandé à Berne de faire une étude statistique sur la fréquence des cancers de la prostate dans la région. J'avais alors beaucoup de patients avec cette maladie. Or le cadmium, ce métal lourd dans nos sols, est reconnu comme cancérigène probable pour la prostate, mais peut-être aussi pour les cancers des poumons, du sein et des reins. Il est vrai qu'il se trouve en quantités minimes dans nos sols...

C'est pourquoi je viens de demander à notre médecin cantonal s'il n'est pas possible, parallèlement à la dépollution des sols, de faire cette étude statistique sur la fréquence des cancers dans notre région, peut-être sur les 50 dernières années. Mon but n'est pas de semer la panique mais de clarifier la situation à Reconvilier. Une telle étude pourrait aussi nous rassurer...

Dr. Jean-Daniel Roulet, Reconvilier

BIENNE

La liberté de la presse a des limites

A la lecture du Journal du Jura du 6 juillet 2020, je suis outré de constater que Le Journal du Jura promeut la désobéissance civile en accordant une demi-page au groupement communiste «Extinction Rebellion XR». Mais de qui se moque-t-on? Doit-on s'attendre, dans les prochaines parutions du quotidien, à des thèmes tels que: «Comment bouter le feu aux voitures en ville?», «Comment prendre possession de locaux vides appartenant à des promoteurs immobiliers?» ou «Comment piller un magasin durant la nuit?».

Il me semble que la liberté de la presse a des limites. J'attends qu'elle relate les faits de manière objective et impartiale, et non qu'elle mette une plateforme médiatique à disposition de l'extrémisme, qu'il soit de gauche ou de droite, car ces mouvements sont dangereux à tous niveaux; l'histoire ne peut que nous le confirmer. L'extrémisme de gauche, par contre, se développe à Bienne avec le soutien d'une majorité de nos élus, lesquels mettent gratuitement à disposition le terrain de la Gurzelen à des groupements aux pensées communistes. Il est bien dommage que ce projet de la Gurzelen qui, à la base, semble sympathique, soit malmené par des groupements extrémistes ne respectant pas la liberté de penser d'autrui.

Je mettrai tout ce qui est en mon pouvoir pour éviter des dérapages médiatiques de cette envergure. Notre liberté est un bien précieux. La Suisse est née de la volonté farouche de nos ancêtres de conserver leur liberté, leur indépendance et leur autodétermination. Ces valeurs sont actuellement bafouées par de nombreux partis de gauche et ce, au profit d'un diktat centralisé à l'image d'une prétendue Europe unie...

Patrick Widmer, président de l'UDC Biel/Bienne

Ne pas tout mélanger...

Vous reprochez au JdJ d'avoir consacré une demi-page au programme de formation à la désobéissance civile organisé par le mouvement Extinction Rebellion, samedi dernier, à Bienne. C'est bien sûr votre droit le plus strict. Mais accuser Le JdJ de soutenir un groupe extrémiste dangereux, prêt à expliquer «comment bouter le feu aux voitures en ville» ou «piller un magasin la nuit», c'est lui faire un très mauvais procès d'intention.

D'abord, parce que Le JdJ a pour mission de rendre compte de l'actualité locale, quelle qu'elle soit. En l'occurrence, cet atelier de formation était un fait d'actualité, d'autant qu'il s'agissait d'une première à Bienne. Il méritait donc de faire l'objet d'un article, et on ne saurait le qualifier de dérapage. Je vous concède tout au plus que la place accordée était un peu généreuse. Cela dit, Extinction Rebellion n'est pas un groupe terroriste: il prône certes la désobéissance civile, mais au travers d'actions non-violentes.

Vous dites attendre de la presse «qu'elle relate les faits de manière objective et impartiale, et non qu'elle mette une plateforme médiatique à disposition de l'extrémisme». Il est évidemment de notre devoir et de notre responsabilité de relater les événements de manière objective et impartiale, et nous tentons de le faire modestement, tous les jours, à notre échelle. Nous ne sommes bien sûr pas à l'abri d'une erreur, mais les accusations dont vous nous accablez sont totalement déplacées et injustifiées.

Philippe Oudot, corédacteur en chef du JdJ

PROTÉGER LE PETIT COMMERCE EN CRISE: L'ARRÊTÉ DE 1933 SUR LES GRANDS MAGASINS



Les petits commerçants sont confrontés à une concurrence croissante dès la fin du XIX^e siècle. Photographie du Petit Louvre, vers 1890 (Mémoires d'Ici, Collection Saint-Imier).

Les petits commerçants suisses, déjà affaiblis par la concurrence de la vente en ligne, sont profondément affectés par les restrictions liées à l'épidémie de coronavirus. Durant la crise des années 1930, leurs prédécesseurs ont eux aussi traversé une période sombre. Ils avaient obtenu la protection des autorités: de 1933 à 1945, un arrêté fédéral limitait l'expansion des grands magasins et des chaînes.

Le petit commerce est sous pression. La concurrence ne cesse de s'intensifier, avec le développement d'entreprises aux moyens colossaux, et les consommateurs modifient leurs habitudes: attirés par les grands commerces, ils s'essaient aussi aux achats à domicile. Ces défis, auxquels la profession est confrontée dès la fin du XIX^e siècle, ne sont pas sans rappeler la situation actuelle. Car à l'époque, le commerce de détail connaît, en Suisse comme ailleurs, des transformations majeures.

Les chaînes, souvent créées par des coopératives, multiplient les succursales où elles affichent des prix bas. Dans les villes, Jelmoli, Julius Brann, Globus, Maus Nordmann (ancêtre de Manor) et Loeb ne cessent d'élargir leur assortiment, au sein d'espaces somptueux destinés à impressionner les visiteurs. Pour étendre leur clientèle, ces grands magasins ouvrent pour la plupart des services de vente par correspondance. Au début du XX^e siècle, d'autres entreprises se spécialisent dans ce format de distribution, comme Ackermann à Lucerne et Girard & Co à

La Chaux-de-Fonds, dont la scission donnera naissance en 1943 à VAC René Junod et à Charles Veillon Confection. En 1929, Uniprix introduit en Suisse les magasins à prix uniques, qui vendent à bon marché et en masse des biens d'usage courant.

Cette concurrence multiforme incite les petits commerçants (appelés aussi *boutiquiers* ou *détaillants indépendants*) à réagir. Nombreux sont ceux qui cherchent à améliorer leurs pratiques. Les associations professionnelles et les revues qu'elles éditent jouent un rôle de premier plan dans ce mouvement de modernisation commerciale, en favorisant les échanges d'expérience et la diffusion des dernières tendances.

La riposte se joue aussi sur le terrain politique et juridique. Cette approche est ancienne: les boutiquiers étaient longtemps parvenus à faire interdire ou à réglementer sévèrement le colportage. Ils tentent de réitérer l'opération à l'égard des nouvelles formes de vente. Mais la Constitution de 1874, qui garantit la liberté économique, empêche la concrétisation de telles mesures. La crise consécutive au krach de Wall Street, en octobre 1929, rebat les cartes. Le secteur du commerce de détail en ressent les effets, limités jusqu'en 1931, marqués durant les années suivantes. Si les ventes de denrées alimentaires, de boissons et de tabac se maintiennent plutôt bien, l'habillement et le textile sont touchés, les consommateurs pouvant reporter leurs achats. Or, c'est précisément ce type d'articles qui fait, en grande partie, la fortune d'établissements en plein essor.

Dans un contexte d'interventionnisme croissant de l'État dans une économie en berne, les appels des petits commerçants sont entendus. Ils sont relayés, sur la scène fédérale, par le Parti



conservateur populaire, ancêtre du PDC. Le Parti des paysans, artisans et bourgeois (l'UDC actuelle) s'implique également: le conseiller national Fritz Joss, qui est aussi vice-président de l'USAM, dépose une motion le 29 mars 1933. Le texte commence ainsi:

«Le Conseil fédéral n'ignore pas que la liberté illimitée du commerce et de l'industrie, garantie par l'article 31 de la constitution, a permis l'éclosion d'entreprises malsaines, en particulier de trusts, de grands magasins, de bazars à prix uniques, qui privent le commerce autochtone de ses moyens d'existence et ruinent quantité de petits établissements. Un gouvernement bourgeois ne peut pas plus longtemps assister passivement à cet inquiétant mouvement.»

Les interventions des deux partis, appuyées par l'USAM et par plusieurs associations de détaillants, poussent les autorités à agir. Le 14 octobre 1933, l'Assemblée fédérale adopte un arrêté urgent interdisant l'ouverture et l'agrandissement de grands magasins et de magasins à prix uniques. Le 10 novembre, les mesures sont étendues aux chaînes de magasins alimentaires: Migros, qui croît rapidement depuis sa fondation en 1925, est en ligne de mire. À la fin du mois, les chaînes proposant des chaussures sont visées à leur tour. Cette branche est en effervescence: certains commerces ont multiplié les succursales, comme la société zurichoise C. Dosenbach & Cie et, dans une moindre mesure, J. Kurth à La Neuveville. Dans le même temps, des fabricants ont développé leurs propres réseaux de vente, à l'image de Bally,

Walder et Bata. À partir d'avril 1934, les dispositions sur les chaînes s'appliquent encore au textile. Ces différentes restrictions restent en vigueur jusqu'à la fin de l'année 1945.

Quelles furent leurs effets? L'arrêté a freiné, pendant presque treize ans, l'expansion du grand commerce, répondant ainsi aux craintes des petits commerçants face à des méthodes qu'ils jugeaient déloyales. Mais le texte ne s'attaque pas à la concurrence qui sévissait dans leurs propres rangs: à Genève et ailleurs, leurs effectifs étaient pléthoriques. Pire, certains de leurs adversaires ont tiré parti de la loi: la chaîne vaudoise Gonset, par exemple, a profité d'ouvrir des magasins durant les discussions précédant l'adoption des mesures. Et nombreux sont ceux qui, contraints d'interrompre leur progression, ont pu faire des réserves et croître de plus belle dès 1946. Ironie de l'histoire: l'arrêté semble s'être retourné contre ceux qu'il était censé protéger.

JOËL JORNOD

Responsable du CEJARE

La maison J. Kurth, fondée en 1895 à La Neuveville, possède onze succursales en 1948. En-tête de lettre, 1927 (CEJARE, Fonds Chaussures Kurth).



Le fabricant de chaussures Bally ouvre des magasins à partir des années 1910. Catalogue A. Lüthy-Lüscher & fils, 1912 (CEJARE, Fonds Chaussures Kurth).

POUR EN SAVOIR PLUS

- CEJARE, Saint-Imier, Fonds Chaussures Kurth.
- JORNOD Joël, *La conquête des clients. Les magasins Gonset et la Suisse occidentale (1920-1960)*, Neuchâtel, Alphil, 2019.
- JORNOD Joël, «Révolutions commerciales? Le cas de la vente à distance», in COURVOISIER François et TISSOT Laurent (éd.), *Entreprises neuchâteloises...*, Le Locle, G d'encre, 2018, p. 185-205.

Le canton fait figure de cancre du bilinguisme

LANGUES Si le français et l'allemand sont les langues officielles, l'offre en matière de filières bilingues est encore trop faible selon une étude.

PAR JULIE GAUDIO

Officiellement bilingue, le canton de Berne est pourtant un mauvais élève en ce qui concerne les filières de formation bilingues. En dehors de Biemme, l'offre est relativement faible. «L'inventaire des filières bilingues du canton de Berne», réalisé par le professeur de linguistique allemande de l'Université de Genève, Daniel Elmiger, établit ce constat après avoir enquêté auprès d'écoles bernoises offrant un enseignement bilingue, du degré préscolaire au degré tertiaire. Un rapport de cette étude accomplie sur mandat du Forum du bilinguisme et de l'association Bernbilingue, a été publié et présenté à la presse hier, par vidéoconférence.

Grâce à cette enquête, les deux institutions de promotion du bilinguisme comptent proposer une stratégie à moyen terme au canton pour promouvoir l'enseignement du français et de l'allemand dans toutes les régions du canton et à tous les niveaux scolaires, pour ceux qui le souhaitent. «Une telle offre doit être présente partout et accessible quel que soit le lieu d'habitation», a affirmé Alexandre Schmidt, le président de Bernbilingue.

Un succès au gymnase

Après avoir appelé que l'enseignement bilingue consiste à apprendre une langue par immersion – avec par exemple des cours d'histoire en allemand –, Daniel Elmiger est arrivé à la conclusion que la filière bilingue rencontrait «le plus de succès chez les élèves de gymnase». Sur l'année scolaire 2019/2020, un quart d'entre eux suivaient ce type d'enseignement, contre moins d'un pour cent des élèves du degré primaire. L'étude relève



Les filières bilingues sont encore peu présentes au niveau primaire dans le canton. ARCHIVES MATTHIAS KÄSER

en outre que peu de filières bilingues sont proposées à l'école obligatoire dans le canton, mais qu'elles se développeront sûrement davantage ces prochaines années, en témoigne l'exemple de Biemme et sa FiBi. En revanche, au niveau des études supérieures, il n'existe aucun Master bilingue allemand-français à l'Université de Berne, pointe le rapport. Même si, tous niveaux confondus, les filières bilingues privilégient majoritairement les langues nationales – 57% d'entre elles sont proposées en allemand-français –, l'anglais arrive en deuxième position. Cette langue d'immersion est particulièrement présente dans les degrés secondaires et tertiaires.

Les Bernois en retard

Soulignant le rôle de pont que joue le canton entre les deux

principales régions linguistiques de Suisse, la directrice du Forum du bilinguisme, Virginie Borel, a insisté sur la nécessité de Berne de s'améliorer dans ce domaine. «Les compétences linguistiques des Bernois ne sont pas excellentes par rapport aux Valaisans et aux Fribourgeois, alors que le canton est historiquement bilingue», a-t-elle souligné. «Nous voulons tout faire pour que le bilinguisme ne soit plus considéré comme une difficulté, mais plutôt comme une chance». D'autant plus dans un canton qui héberge la capitale politique de la Confédération, a-t-elle rappelé, mais aussi le siège de grandes entreprises fédérales où le plurilinguisme domine.

Le Forum du bilinguisme et l'association Bernbilingue souhaitent donc contacter les commissions du Grand conseil

concernées par ce domaine et leur envoyer l'étude réalisée par le professeur Daniel Elmiger. «Il s'agit de proposer des pistes et des collaborations pour renforcer l'enseignement bilingue dans le canton», a détaillé Virginie Borel.

Les deux institutions souhaitent en outre s'appuyer sur l'exemple du canton de Neuchâtel, qui a mis en place en début d'année son programme Prima proposant l'enseignement de l'allemand en immersion, accessible à tous les élèves dès 4 ans. Une première, pour un canton monolingue. «L'exemple de Neuchâtel montre que l'enseignement bilingue par immersion fonctionne», a appuyé Virginie Borel. «La demande dans le canton de Berne est là et celui-ci doit répondre aux souhaits de la population», a conclu Alexandre Schmidt.

LETTRES À NOS AINÉS



Mieux armés qu'en 1918?

«Il est probable que les classes qui devaient recommencer lundi prochain resteront fermées. (...) Les sociétés de chant Chœur mixte et Chœur d'hommes ont suspendu momentanément leurs répétitions. Souhaitons que la lugubre visiteuse se «tire les pieds» le plus vite possible.»

Ces lignes, parues dans Le Jura bernois du 20 juillet 1918, évoquent les mesures prises à Renan pour lutter contre la grippe espagnole. La «lugubre visiteuse» n'est pas pressée de partir: les nouvelles inquiétantes se multiplient dans ce journal régional. La vie sociale, culturelle et économique du Jura bernois est ralentie pour endiguer la propagation du mal. A Saint-Imier, «à l'exception des cultes du dimanche, toutes les réunions, notamment les spectacles, concerts, cinémas, répétitions, danses publiques sont interdites». Dans les usines de Tramelan et d'ailleurs, les «malades même légèrement atteints» doivent être renvoyés, les locaux désinfectés. Le personnel du journal est lui-même touché, ce qui cause «un peu de désorganisation» dans l'entreprise.

Dans les pages du quotidien, les décomptes de victimes – en majorité des jeunes hommes – et les avis de décès se succèdent. En cette période de mobilisation, les soldats sont durement frappés, tout comme les soignants. Le monde ouvrier n'est pas épargné. Le Métallurgiste, organe officiel du syndicat FOMH, rend régulièrement hommage à «ses» morts, comme dans son édition du 3 août: «Dans toutes les sections, on enregistre des départs de camarades syndiqués, dévoués à la cause.»

Dans l'ensemble du pays, le tribut payé à la grippe espagnole est immense: entre juillet 1918 et juin 1919, près de 2 millions de personnes sont atteintes, 25 000 périssent.

Un peu plus d'un siècle plus tard, la Suisse est mieux armée pour lutter contre les épidémies et le contexte est fort différent. Il serait tout de même intéressant de savoir comment les femmes et les hommes de 1918 ont fait face à cette situation traumatique. L'étude de journaux intimes ou de correspondances privées offrirait des éléments de réponse, malgré les nombreux silences de ces documents et leur rareté. Nous disposons aussi, aujourd'hui, d'une ressource inestimable: nos aînés ont traversé d'autres épreuves, et en ont tiré des enseignements. Les crises – économiques, sociales ou environnementales (Tchernobyl notamment), ainsi que les retombées de la Deuxième Guerre mondiale et les craintes liées à la guerre froide – n'ont pas manqué. Je suis curieux de connaître la manière dont ils les ont surmontées... par l'intermédiaire de lettres à leurs cadets, par exemple?

JOËL JORNOD,

RESPONSABLE DU CEJARE (CENTRE JURASSIEN D'ARCHIVES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES), SAINT-IMIER

MUSIQUE

Vernissage sur Youtube pour le groupe Serge Band



Le groupe de rock régional Serge Band a sorti un septième album, intitulé «Terre Tour», soit 21 titres enregistrés en public le 7 février dernier au Royal, à Tavannes. Le spectacle sera publié sous forme d'un double CD accompagné du DVD capté lors de la soirée. Pour remplacer son vernissage, qui devait avoir lieu à Vicques, Serge Band propose une diffusion unique du concert en intégralité sur YouTube, ce samedi 2 mai à 20h30. Fondée en 2011, la formation est composée de Guillaume Queloz (chant) Thomas Queloz (guitare, harmonica, piano), Simon Bertholet (basse), Sébastien Wagnière (piano) et Ludovic Schneider (batterie). MPR

Table couvre-toi reprend du service

SOLIDARITÉ L'association a mis sur pied un concept de sécurité pour assurer sa tâche.

L'association Table couvre-toi reprend progressivement son activité. Les premiers centres de distribution redeviennent actifs et distribuent de nouveau des aliments sauvés aux personnes touchées par la pauvreté. Pour ce faire, elle a mis au point un nouveau concept. Le confinement du Conseil fédéral a signifié la cessation provisoire des distributions de produits alimentaires chez Table couvre-toi: après le 16 mars, les quelque 20 000 bénéficiaires ont dû renoncer à l'aide alimentaire des 132 cen-

tres de distribution dans toute la Suisse. La distribution des aliments étant essentiellement assurée par des bénévoles retraités, il n'était pas possible de garantir leur sécurité. Pour ne pas laisser les bénéficiaires dans une situation de précarité encore plus grande qu'avant, l'association à but non lucratif a élaboré un nouveau concept afin de pouvoir recommencer dès que possible à sauver et distribuer des aliments en dépit des circonstances difficiles. Après les premières expériences positives, les

distributions peuvent redémarrer graduellement.

Plus de distance

La condition indispensable afin de pouvoir rouvrir est qu'un centre de distribution dispose de suffisamment de place pour que le principe de distance puisse être respecté par les bénévoles et les bénéficiaires. De plus, seules les équipes composées de bénévoles plus jeunes, ne faisant pas partie des groupes à risques, peuvent travailler. Pour respecter la distance, les

bénévoles mettent les produits alimentaires dans des sacs, les préparant ainsi pour leur collecte. Un créneau horaire est attribué aux bénéficiaires pour la collecte des aliments. Ces personnes doivent venir chercher leurs sacs personnellement, de manière échelonnée, et doivent se présenter seules. La file d'attente se fait à l'extérieur.

D'ici fin mai, 43 centres de distribution seront de nouveau actifs. Environ 2000 ménages de 6500 personnes peuvent à nouveau être soutenus. C-MAS